

DE L'INCISE AU SEGMENT CONTEXTUALISANT : UN CHANGEMENT D'HORIZON DANS L'INTRODUCTION DU DISCOURS DIRECT

Grégoire Lacaze

Aix-Marseille Université, EA 853, LERMA

Abstract:

This corpus-based study of the introduction of direct speech comprising excerpts from fiction and newspaper articles aims at pointing out the limits of the expression *reporting clause* in the description of any introductory clause of direct speech. A new methodological approach, based on the analysis of any occurrence of direct speech according to its cotextual environment, will then be introduced. This analysis of utterances from any speech genres takes into account any textual sequence introducing direct speech thanks to the concept of *contextualizing sequence announcing direct speech*. This transphrastic approach gives prominence to the notions of textual cohesion and coherence. Examples of utterances including contextualizing sequences announcing direct speech will be mentioned as an illustration of the compositional diversity of such sequences.

Keywords: introduction, direct speech, speech genres, novels, short stories, newspaper articles, reporting clause, contextualizing sequence, transphrastic approach, cotextual environment

À partir d'un corpus de recherche rassemblant des extraits de romans, de nouvelles et d'articles de presse, nous cherchons à identifier les phénomènes linguistiques d'introduction du discours direct (noté DD).

Il nous faudra commencer par préciser ce que nous entendons par *introduction du DD*. L'incise étant souvent considérée comme le segment d'introduction du DD par excellence, un état des lieux de l'emploi du terme *incise* par les linguistes français travaillant sur le DD en anglais sera ensuite établi. Divers énoncés pour lesquels l'utilisation de ce terme semble problématique seront alors analysés. À partir de différentes réflexions

syntaxiques et sémantiques, et afin de surmonter les problèmes rencontrés avec l'analyse conventionnelle centrée sur la notion d'incise, nous présenterons une nouvelle approche de l'introduction du DD pouvant décrire n'importe quel segment d'introduction quelle que soit sa composition. Sera alors introduite l'expression *segment contextualisant annonceur de DD* (qui sera notée *SC de DD*). La diversité compositionnelle d'un SC sera enfin évoquée à partir de quelques exemples.

L'approche « classique » de l'introduction du DD

La première partie de notre étude présentera l'approche traditionnelle qui est souvent adoptée par les linguistes étudiant les énoncés de DD.

L'introduction du DD : concepts utilisés

Tout d'abord, une réflexion s'impose sur l'acception que nous donnons de l'expression *introduction du DD*. Le DD, en tant que forme de discours rapporté (noté DR), associe deux actes énonciatifs : un acte origine prononcé par un « locuteur origine » et un acte rapporté construit par un « locuteur rapporteur ». Une occurrence de DD est donc intrinsèquement polyphonique car elle met en jeu deux énonciations distinctes.

Selon Dominique Maingueneau, une occurrence de DD contient ce qu'il appelle un *discours citant* et un *discours cité*¹ : « Comment intégrer une énonciation, le **discours cité**, qui dispose de ses propres marques de subjectivité, de ses embrayeurs, dans une seconde, le **discours citant**, attachée à une autre instance énonciative ? » (1990, 85). Dans cette approche, l'introduction du DD est assurée par un segment textuel qui annonce un report de paroles ou de pensées au DD. Ce segment textuel étant choisi par le locuteur rapporteur, il s'identifie au discours citant. Le discours cité, quant à lui, désigne les paroles ou pensées qu'un locuteur rapporteur prête à un locuteur origine et qu'il rapporte.

L'approche méthodologique présentée dans cette première partie est l'approche qui est généralement préconisée par les linguistes qui s'intéressent au discours rapporté. Dans cette approche, chaque occurrence de DD est considérée isolément. Elle comporte, comme nous l'avons vu, un discours citant et un discours cité qui appartiennent tous les deux à la même unité phrastique.

¹ Les expressions *discours cité* et *discours citant* sont particulièrement bien choisies pour décrire le report de paroles d'un acte énonciatif à la réalisation effective dans le monde extra-linguistique, comme c'est généralement le cas pour un énoncé de discours journalistique, dans lequel un journaliste rapporte, par exemple, les propos d'un homme politique. Nous conserverons également cette terminologie pour des énoncés appartenant à la fiction romanesque.

À partir de l'étude des énoncés de notre corpus, nous avons pu établir dans d'autres travaux de recherche qu'un discours citant peut être le support d'expression de diverses fonctions sémantiques dont la principale est la mise en relation d'un discours cité avec une « origine énonciative ».

Trois positions sont envisageables pour un discours citant relativement au discours cité qu'il introduit :

- le discours citant peut précéder le discours cité : il est en « position initiale » ;
- il peut être inséré entre deux fragments du discours cité : il est en « position médiane » ;
- il peut enfin suivre le discours cité : il est en « position finale ».

Les différentes terminologies du segment textuel assurant l'introduction du DD

Dans leur étude sur le discours rapporté², Sylvie Hanote et Hélène Chuquet appellent « *énoncé rapportant* » le segment textuel introduisant le DD (2004, 7). Ce segment semble être l'équivalent du discours citant de notre étude.

Les deux linguistes envisagent les trois positions possibles pour un « énoncé rapportant » :

- si « l'énoncé rapportant est **antéposé** à l'énoncé rapporté au discours direct », le discours citant précède le discours cité (2004, 24) ;
- si « l'énoncé rapportant est **en incise** », le discours citant est encadré par deux fragments du discours cité (2004, 25) ;
- si « l'énoncé rapportant est **postposé** par rapport au discours direct », le discours citant suit le discours cité (2004, 25).

Dans toutes ces positions, l'énoncé rapportant contient un « verbe introducteur » (2004, 8). On peut remarquer que Sylvie Hanote et Hélène Chuquet ne précisent pas les raisons qui les amènent à choisir le terme *incise* pour qualifier la position médiane de l'énoncé rapportant.

Historiquement, le terme *incise* est apparu en linguistique française. Dans son livre intitulé *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Laurence Rosier rappelle la définition de ce terme :

Sur le plan de la terminologie, les vocables *incise*, *incidente*, *insertion* sont usités pour désigner un phénomène grammatical qui se caractérise par « l'intervention d'un énoncé accessoire dans le corps d'une phrase » (Marouzeau 1951). On privilégie cependant le terme *incise* pour les intercalations qui signalent le *discours rapporté* [...]. (Rosier 1999, 246)

² Nous faisons ici référence au livre intitulé "*Who's speaking, please?*" : *le discours rapporté*.

Elle cite ensuite Maurice Grevisse pour qui « [les incisives], qui offrent certaines particularités syntaxiques, sont placées ou bien à l'intérieur du discours ou de la citation, ou bien immédiatement à la suite de ceux-ci » (1986, 676). Maurice Grevisse définit ainsi les incisives en précisant leur fonction sémantique principale : « *Les incisives* sont des incidentes particulières indiquant qu'on rapporte les paroles ou les pensées de quelqu'un » (1993, 573). Dans le chapitre consacré au discours rapporté, Maurice Grevisse indique qu'« un discours direct ou une citation peuvent être présentés par des **formules explicites**, soit introductives, soit incisives [...] » (1993, 630).

Laurence Rosier conclut en disant : « Terminologie peu claire, fonction syntaxique et sémantique secondaire, exemples passés sous un silence relatif : le problème de l'incise mérite qu'on s'y attarde » (1999, 247). En ce qui concerne la présence d'un discours citant précédant le discours cité, elle mentionne la présence d'un « *verbum dicendi* » comme segment d'introduction du DD (1999, 208).

Dans un article consacré à la linguistique contrastive et à la narratologie, Lucie Gournay distingue « les énoncés en incise des énoncés introduisant le discours direct » (2000, 35) sans justifier ce choix, à notre connaissance. Selon elle, les énoncés introduisant le discours direct sont uniquement les segments textuels en position initiale.

Pour rendre compte des trois positions possibles (positions initiale, médiane et finale) pour un segment introducteur de discours direct, Bruno Poncharal utilise respectivement les expressions *énoncé en position initiale*, *énoncé imbriqué* et *énoncé postposé*. (2000, 4). La terminologie qu'il emploie est fondée sur la position qu'occupe le segment textuel d'introduction des paroles rapportées relativement au discours cité.

Intéressons-nous aux choix terminologiques effectués par Cyril Veken, qui a traduit en français *Unspeakable Sentences* d'Ann Banfield. Il établit une distinction entre une « phrase d'introduction de discours direct » qui correspond à un segment introducteur situé en position initiale et une « incise » qui désigne un segment introducteur situé en position médiane ou en position finale (1995, 85).

Le tableau suivant récapitule les différentes terminologies utilisées pour désigner le discours citant en fonction de sa position relativement au discours cité :

	Position du discours citant relativement au discours cité		
	- initiale	- médiane	- finale
Hanote et Chuquet	énoncé rapportant antéposé	énoncé rapportant en incise	énoncé rapportant postposé
Grevisse	formule introductive	incise	incise
Rosier	<i>verbum dicendi</i>	incise	incise
Gournay	énoncé introduisant le DD	énoncé en incise	énoncé en incise
Poncharal	énoncé en position initiale	énoncé imbriqué	énoncé postposé
Banfield / Veken	phrase d'introduction de DD	incise	incise

Au vu des différentes terminologies utilisées, il semblerait que la désignation du discours citant soit quelque peu problématique car ces terminologies ne se recouvrent que partiellement.

La composition d'un discours citant est parfois évoquée pour nommer le segment d'introduction du DD. Lorsque l'on emploie le terme *incise*, il est souvent implicite qu'une incise contient un verbe introducteur de paroles ou de pensées. Nous proposons donc de définir une incise comme un type particulier de discours citant contenant une relation prédicative avec un sujet et un verbe introducteur à mode fini, quelle que soit la position du segment d'introduction relativement au discours cité. Autrement dit, les trois positions sont envisageables pour une incise de DD avec la définition qui vient d'être proposée. Cette définition n'est donc pas déterminée principalement par les relations syntaxiques existant entre discours citant et discours cité mais plutôt par la composition du discours citant. Le critère compositionnel mis en avant dans le choix terminologique de l'incise semble être aussi celui privilégié par Sylvie Hanote qui parle de « prédicat introducteur de discours » pour désigner le discours citant (2004, 538).

Positions d'une incise relativement au discours cité

Les trois énoncés suivants présentent les trois positions possibles pour une incise de DD.

Position initiale

Then Miss Kenton pointed out a bus shelter visible further up the road. As we approached it, **she said**:

'Will you wait with me, Mr Stevens? The bus will only be a few minutes.'³
(Ishiguro 1993, 237)

³ C'est nous qui soulignons.

La gouvernante Miss Kenton s'adresse à Mr Stevens, le majordome. L'incise *she said* précède le report de paroles de Miss Kenton.

Position médiane

The fellow gestured up the footpath. 'You got to have a good pair of legs and a good pair of lungs to go up there. [...] There's a nice little spot up there, a bench and everything. And you won't get a better view in the whole of England.'
'If what you say is true,' **I said**, 'I think I'd rather stay here. [...]'⁴ (Ishiguro 1993, 25)

Le dialogue ci-dessus contient deux « tours de parole »⁵. Le premier est celui d'un homme qui s'adresse à Stevens, le narrateur homodiégétique du roman. Le second tour de parole est attribué au narrateur par l'incise *I said* en position médiane relativement au discours cité.

Position finale

The doctor's eyes watered in their little hammocks. "I will give him something to try to turn the poison aside," **he said**. And he handed the baby to Kino.⁶ (Steinbeck 1994, 36-7)

L'incise *he said* suit le discours cité entre guillemets qui reproduit les paroles du docteur lorsqu'il examine l'enfant malade.

Fonctions d'une incise de DD

Il a été rappelé que la fonction sémantique principale d'un DD est la mise en relation d'un dit avec une origine énonciative. Ceci présuppose donc l'existence d'un acte énonciatif origine ainsi que l'attribution de ces paroles origines au locuteur origine. C'est cette approche qui est préconisée par Sylvie Hanote et Hélène Chuquet qui considèrent qu'un « énoncé rapportant » assure les deux fonctions suivantes :

- « la construction d'une nouvelle origine assertive – énonciative » ;
- « la construction d'une occurrence de parole dans le récit » (2004, 23).

4 C'est nous qui soulignons.

5 Cette expression est empruntée à Catherine Kerbrat-Orecchioni :
Toute interaction verbale se présente comme une succession des « tours de parole » – ce terme désignant d'abord le mécanisme d'alternance des prises de parole, puis par métonymie, la contribution verbale d'un locuteur déterminé à un moment déterminé du déroulement de l'interaction (production continue délimitée par deux changements de tour, qui peut du reste avoir une longueur extrêmement variable, allant du simple morphème à l'ample « tirade »). L'activité dialogale a donc pour fondement ce principe d'*alternance* [...]. (1990, 159)

6 C'est nous qui soulignons.

Une incise de DD crée donc un événement de parole et attribue les paroles prononcées lors de cet acte énonciatif à une origine énonciative.

Nous n'étudierons pas ici la composition possible d'une incise de DD mais nous nous contenterons de mentionner la diversité des choix possibles pour le SN et pour le verbe introducteur de DD qui composent l'incise.

Limites de l'approche méthodologique « classique »

Au vu de l'analyse des énoncés du corpus, l'approche qui a été envisagée jusqu'à présent paraît réductrice pour plusieurs raisons qui vont être successivement évoquées.

Limites d'emploi du terme *incise*

Tout d'abord, une incise n'a pas toujours la composition envisagée précédemment : à savoir, un SN suivi d'un verbe introducteur à mode fini. Quelques exemples montrant un écart par rapport à l'usage répandu vont être étudiés successivement :

– le verbe introducteur peut être à mode non fini :

Of course, I could not have expressed this view to Mr Farraday without embarking upon what might have seemed a presumptuous speech. I thus contented myself **by saying simply**:

'It has been my privilege to see the best of England over the years, sir, within these very walls.'⁷ (Ishiguro 1993, 4)

Then Mr Lewis began to report certain remarks his lordship and others had made at dinner on that first evening after his arrival.

'To be quite frank, sir,' **I heard Mr Lewis say**, 'I was appalled at their attitude towards your countrymen. [...]'⁸ (Ishiguro 1993, 95)

– le verbe introducteur peut être la copule *BE* :

Cecil pulled Lucy back as she followed her mother.

'Mrs Honeychurch,' he said, 'what if we two walk home and leave you?'

'Certainly!' **was her cordial reply**.⁹ (Forster 1960, 123-4)

– la structure du discours citant peut être plus complexe. Elle peut, par exemple, contenir une coordination :

⁷ Les gras sont de nous.

⁸ C'est nous qui soulignons.

⁹ C'est nous qui soulignons.

He went on looking at his hands for a moment. Then he said slowly: 'I hope I've been a good father to you.'

I laughed a little **and said**: 'I'm so glad you're feeling better now.'¹⁰ (Ishiguro 1993, 97)

– le discours citant peut aussi contenir une subordination :

They were close to their pension. She stopped and leant her elbows against the parapet of the embankment. He did likewise. There is at times a magic in identity of position; it is one of the things that have suggested to us eternal comradeship. She moved her elbows **before saying**:

'I have behaved ridiculously.'¹¹ (Forster 1960, 65)

– la structure du syntagme verbal qui compose le discours citant peut ne pas se limiter à un verbe introducteur et contenir une forme périphrastique :

In the past Wilkie had always been lavish with praise and compliments for everything from her creamy scrambled eggs to her discovery of a lost footnote. "Darling, you are a wonder," he **used to say**, sometimes more than once a day. But now he was withdrawn and unappreciative.¹² (Lurie 1999, 104-5)

– l'extension du discours citant peut être particulièrement grande, notamment lorsqu'une subordination ou une coordination est présente dans le segment d'introduction du DD :

[...] she turned the conversation to a less disturbing topic, and asked him how he liked his new house.

'Very much,' **he replied, but there was a note of offence in his voice**; she had never known him offended before.¹³ (Forster 1960, 170)

'Only Lucy and I are helpless against Mrs Honeychurch alone. If you help, we may succeed. Otherwise –'

'Otherwise –?'

'Otherwise,' **she repeated, as if the word held finality**.

'Yes, I will help her,' said the clergyman, setting his jaw firm.¹⁴ (Forster 1960, 206)

À partir des quelques exemples présentés ici, le terme *incise* semble moins approprié pour nommer n'importe quel type de discours citant. Parfois, un discours citant introduisant un discours cité ne contient pas de verbe introducteur, comme nous allons le voir. Il ne semble alors plus envisageable de parler encore d'incise pour désigner un tel segment d'introduction du DD.

¹⁰ C'est nous qui soulignons.

¹¹ Les gras sont de nous.

¹² Les gras sont de nous.

¹³ C'est nous qui soulignons.

¹⁴ Les gras sont de nous.

Voici quelques exemples :

– le discours citant se présente sous la forme d'un SN, d'un « lexème introducteur » suivant la terminologie adoptée par Laurence Rosier¹⁵ :

She followed the maid into the Rectory. [...]
Someone was there already, for Lucy heard **the words**: 'A lady to wait, sir.'
Old Mr. Emerson was sitting by the fire, with his foot upon a gout-stool.
'Oh, Miss Honeychurch, that you should come!' he quavered; and Lucy saw an alteration in him since last Sunday.¹⁶ (Forster 1960, 215)

– le discours citant se présente sous la forme d'une « modalisation en discours second »¹⁷ grâce à l'emploi de la locution prépositive *according to* :

Does the prime minister have anything to say about this? Not really. **According to Gordon Brown**, "there is more common ground between the Chinese authorities and Tibet than is sometimes realised".¹⁸ (Holmes)¹⁹

– seule la source énonciative est mentionnée dans le discours citant :

Martin McGuinness: 'All I can do is make the future better'²⁰ (Edemariam)

Le titre de cet article de presse paru dans le *Guardian* contient une occurrence de DD dans laquelle le discours citant ne contient que la mention de la source énonciative : en l'occurrence le vice-Premier Ministre d'Irlande du Nord, Martin McGuinness.

¹⁵ Laurence Rosier, qui étudie les formes de discours rapporté en français, relève l'emploi d'un SN pouvant occuper la position d'un discours citant : le segment introducteur peut se présenter sous la forme d'un « lexème introducteur » (1999, 211). Dans son dernier ouvrage, la linguiste précise cet emploi : « À côté des verbes, il existe des attributions nominales dont il est généralement peu fait mention dans les études sur le DR. Un simple syntagme peut servir d'introducteur à du discours cité [...] » (2008, 63). Cette remarque établie pour la langue française peut aisément être transposée du français à l'anglais.

¹⁶ C'est nous qui soulignons.

¹⁷ Cette expression a été initialement introduite par Jacqueline Authier-Revuz (1992). Laurence Rosier en donne la définition suivante : « Les modalisations en discours second attribuent un discours cité à un discours citant, selon un degré de littéralité variable, allant du discours rapporté au discours interprété » (2008, 104). Selon Laurence Rosier, « la notion de *discours interprété* entend rendre compte de formes où le discours présenté comme cité ne renvoie à un dit antérieur que comme source d'une inférence pour l'énonciateur citant » (2008, 20).

¹⁸ C'est nous qui soulignons.

¹⁹ Cet article, intitulé "Stifling Tibetan voices" et dont l'auteur est Anne Holmes, a paru dans le journal *The Guardian* le 22 août 2008.

²⁰ Les gras sont de nous.

Dans ces trois derniers énoncés, la fonction d'attribution d'un dit à une origine énonciative demeure même en l'absence de verbe introducteur. Le segment d'introduction ne peut plus être qualifié d'*incise* mais l'expression *discours citant* est encore appropriée pour décrire ce segment.

Limites de l'opposition discours citant/discours cité

Nous allons montrer en plusieurs étapes différentes raisons pour lesquelles l'approche méthodologique fondée sur l'opposition discours citant/discours cité nous paraît elle aussi problématique car nécessairement réductrice. Dans cette approche, une occurrence de DD est toujours envisagée au niveau d'une phrase, indépendamment de la position du discours citant relativement au discours cité.

Parfois, une occurrence de DD se présente uniquement sous la forme d'un discours cité entre guillemets, le discours citant étant absent. Pourtant, le cotexte gauche et/ou le cotexte droit du discours cité peuvent assurer une fonction de mise en relation entre un dit et une source énonciative ; c'est bien là la fonction sémantique principale d'un segment d'introduction du DD.

Soit l'extrait suivant de *The Pearl* :

“What have I to fear but starvation?” **Kino asked.**

But Juan Tomás shook his head slowly. “That we must all fear. But suppose you are correct – suppose your pearl is of great value – do you think then the game is over?”²¹ (Steinbeck 1994, 58)

Sur un plan syntaxique, le tour de parole de Juan Tomás n'est pas introduit. Pourtant, le segment textuel *But Juan Tomás shook his head slowly* assure une fonction d'« attribution prospective » du dit selon les termes que pourrait employer Laurence Rosier pour décrire un tel segment (1999, 140). Malgré l'indépendance syntaxique de ce segment avec le discours cité, il existe une « subordination sémantique »²² entre le segment introducteur et le discours cité qui suit.

21 C'est nous qui soulignons.

22 Nous empruntons l'expression *subordination sémantique* à Monique De Mattia-Viviès qui « pos[e] comme constitutive du DIL, une *subordination sémantique, contextuelle* » en insistant sur le fait que « le DIL n'est pas syntaxiquement subordonné, il est *sémantiquement* subordonné au contexte » (2006, 18). Par analogie, nous pouvons dire qu'il existe une relation de « subordination sémantique » entre le segment d'introduction du DD et le discours cité. Cette relation de subordination sémantique entre un discours cité et le segment textuel qui l'introduit peut s'observer dans n'importe laquelle des trois positions (antéposée, médiane ou postposée).

Soit l'extrait suivant du roman *A Room with a View* :

"But my feelings are of no importance. I know too well that I get on Lucy's nerves. Our tour was a failure. She wanted to leave Florence, and when we got to Rome she did not want to be in Rome, and all the time I felt that I was spending her mother's money—."
"Let us keep to the future, though," **interrupted Mr Beebe**. "I want your advice."²³
(Forster 1960, 206)

Dans cet extrait de dialogue, Charlotte Bartlett s'entretient avec Mr Beebe et évoque son séjour en Italie avec sa cousine Lucy Honeychurch. Alors que le premier tour de parole que nous attribuons à Charlotte n'est pas introduit, le second tour de parole est annoncé par l'incise *interrupted Mr Beebe*. Cette incise assure l'introduction des deux fragments de discours cité qui l'encadrent par contiguïté textuelle : le premier fragment qui précède l'incise et qui appartient à la même unité phrastique, le second fragment qui suit l'incise et qui constitue une phrase indépendante syntaxiquement de la phrase contenant l'incise. Peut-on encore parler d'incise car l'on a supposé que le discours cité et le discours citant dont l'incise fait partie appartiennent à une même unité phrastique ? Nous tenterons de répondre à cette question.

Soit un nouvel extrait du roman *A Room with a View* :

'I mean, would you not mention it to anyone, my foolish behaviour?'
'Your behaviour? Oh yes, all right – all right.'
'Thank you so much. And would you –'
She could not carry her request any further.²⁴ (Forster 1960, 65)

Dans cet extrait, Lucy Honeychurch discute avec George Emerson. Le segment introducteur *She could not carry her request any further* suit le discours cite du dernier tour de parole du dialogue. Il y a en quelque sorte une « attribution rétrospective » du dit avec une explicitation du signe de ponctuation qui clôt l'intervention de Lucy Honeychurch. La subordination sémantique existe même si l'autonomie syntaxique des deux segments textuels est assurée.

Un changement d'horizon dans l'introduction du DD

Compte tenu des remarques formulées précédemment à l'aune de l'analyse de certains énoncés de DD, on se propose de modifier l'approche méthodologique visant à analyser une occurrence de DD. Ainsi, l'environnement cotextuel de chaque occurrence de DD mérite d'être pris en

²³ Les gras sont de nous.

²⁴ C'est nous qui soulignons.

considération pour l'analyse syntaxique et compositionnelle d'une occurrence de DD donnée. L'horizon d'étude ne se limite donc plus aux frontières d'une phrase : c'est une approche transphrastique qui est privilégiée.

Le segment contextualisant annonceur de DD

Cette nouvelle approche nous amène à introduire une nouvelle terminologie apte à rendre compte de l'approche transphrastique qui est mise en œuvre. Le choix terminologique retenu doit insister sur le fait que cette approche innovante se fonde sur la prise en compte de l'environnement cotextuel d'une occurrence de discours cité donnée. Le segment d'introduction du DD est alors nommé *segment contextualisant annonceur de DD*²⁵, encore noté *SC de DD*.

Nous verrons comment cette nouvelle approche peut être utile pour analyser les choix de composition d'un discours citant. Dans le cas d'un dialogue, qui présente une succession d'occurrences de DD, cette approche permettra de mettre en évidence comment les discours citants contenus dans le cotexte gauche d'une occurrence de DD donnée influencent la composition de ce discours citant.

Variabilité compositionnelle d'un SC annonceur de DD

Un aperçu de la grande variété rencontrée dans la composition d'un SC de DD va être présenté dans la suite de cette étude. Bien entendu, les exemples sélectionnés dans cette étude ne permettent pas de décrire de manière exhaustive la richesse d'emploi d'un SC mais ils encouragent la réflexion sur cette problématique tout en nous permettant d'illustrer l'approche méthodologique qui est adoptée dans notre recherche.

Désignation de l'interlocuteur

Le SC peut préciser l'interlocuteur d'un locuteur origine, notamment lorsque les paramètres de la situation d'énonciation origine évoluent et qu'un nouveau personnage fait irruption dans la situation d'énonciation.

C'est le cas dans l'énoncé suivant :

'She is emancipated, but only in the very best sense of the word,' **continued Miss Bartlett slowly**. '[...] She told me also that she has a high opinion of the destiny of woman— **Mr Eager! Why, how nice! What a pleasant surprise!**'
'Ah, not for me,' **said the chaplain blandly**, 'for I have been watching you and Miss Honeychurch for quite a little time.'

²⁵ Nous empruntons l'expression *segment contextualisant* à Monique De Mattia-Viviès qui l'emploie dans son étude sur le DIL : elle parle de « segment contextualisant, 'annonceur de DIL' » (2006, 18). Nous adaptons cette terminologie au DD. Nous utiliserons dorénavant l'expression *segment contextualisant annonceur de DD*.

'We were chatting to Miss Lavish.'

His brow contracted.

'So I saw. Were you indeed? **Andate via! Sono occupato!**' **The last remark was made to a vendor of panoramic photographs who was approaching with a courteous smile.**²⁶ (Forster 1960, 70)

L'extrait de dialogue reproduit ici comporte quatre tours de parole. Après avoir quitté Miss Lavish, Charlotte Bartlett discute avec sa cousine Lucy Honeychurch en évoquant le comportement d'Eleanor Lavish.

Le premier tour de parole est attribué à Charlotte par l'intermédiaire d'un SC en position médiane. Le contenu du second fragment du discours cité de Charlotte annonce l'arrivée d'un nouveau personnage dans la situation d'énonciation par l'intermédiaire de la mention du terme d'adresse *Mr Eager*. À ce stade du roman, ce personnage a déjà été mentionné à plusieurs reprises et le lecteur connaît donc son identité. Il est donc capable de mettre en relation de co-référence les dénominations *Mr Eager* et *the chaplain* qui constitue le SN de l'incise du second tour de parole.

Le troisième tour de parole n'est pas attribué et le pronom personnel collectif *we* renvoie conjointement à Lucy et Charlotte. Une incertitude demeure sur l'attribution de ce dit qui peut être imputé soit à Charlotte, soit à sa cousine Lucy. Compte tenu du fait que Charlotte s'est adressée précédemment à Mr Eager, on peut supposer que c'est elle qui reprend la parole.

La phrase de récit *His brow contracted* décrit l'attitude de Mr Eager qui est donc potentiellement le locuteur rapporté du tour de parole suivant. Cette phrase fonctionne comme une transition entre une description de l'attitude d'un participant à la situation d'énonciation et une attribution prospective du tour de parole suivant. Elle peut donc être considérée comme un SC antéposé relativement au discours cité.

L'analyse du contenu du dernier tour de parole du dialogue révèle que le locuteur origine change brutalement de langue pour s'exprimer, passant de l'anglais à l'italien. Cette alternance rapide entre deux langues est permise par la forme même du DD dans laquelle le discours cité est censé reproduire les paroles prononcées. Le passage d'une langue à l'autre ne pose pas de problème syntaxique particulier car les phrases qui constituent le discours cité sont indépendantes les unes des autres. Le locuteur origine est amené à changer de langue pendant son tour de parole car la situation d'énonciation origine évolue au fur et à mesure qu'il parle : un nouveau participant a fait son apparition dans la situation d'énonciation. C'est ce que nous apprend la dernière phrase de l'énoncé qui assure la mise en relation entre un dit et l'interlocuteur d'un locuteur origine. En effet, le SC postposé vient préciser l'identité du

²⁶ Les gras sont de nous.

destinataire d'un dit prononcé par un locuteur origine. Le nouvel interlocuteur de Mr Eager est un vendeur italien qui s'est approché de lui pendant qu'il parlait à Charlotte et Lucy. Le SC a donc pour fonction la « désignation rétrospective du destinataire du dit » et le lecteur est invité à une « lecture à rebours »²⁷ pour délimiter le fragment du tour de parole qui n'est pas attribué aux participants à l'acte énonciatif déjà connus par le lecteur.

Un SC postposé est souvent choisi par un locuteur rapporteur pour être le support textuel de la mention de l'altérité interlocutive. L'extrait suivant en donne une nouvelle illustration :

Myra rolled her eyes upward, signifying baffled exasperation. "What I've never been able to understand is, why couldn't she get het-up about some animal or plant that's endangered in Oklahoma?"
"Perhaps there aren't any," Molly suggested.
"Aw, I'm sure there are. Or if not, those environmentalists will invent some. But it doesn't matter, because I gave her a talking-to, and she's going back to Washington with me in a couple of days.... **Oh, thank you. That looks real lovely.**" **This was to their waiter, Dennis**, who had just set an elaborately decorated shrimp salad in front of her.²⁸ (Lurie 1999, 135)

Dans cet extrait, deux personnages sont en présence : Molly Hopkins et Myra Mumpson. Molly Hopkins a répondu favorablement à l'invitation de Myra Mumpson et les deux femmes déjeunent ensemble au restaurant. Myra parle de sa fille Barbie qui est engagée dans la défense des lamantins de Floride, une espèce que Barbie croit en voie d'extinction.

L'alternance des tours de parole entre Myra et Molly nous amène à attribuer le dernier tour de parole du dialogue à Myra. Dans ce tour de parole, le segment textuel souligné qui est un fragment du discours cité reproduit les propos que Myra adresse à Dennis, le serveur. Le SC postposé permet une nouvelle fois de désigner l'altérité interlocutive afin que le lecteur puisse se représenter mentalement l'échange discursif dans une situation d'énonciation qui évolue avec l'« entrée en scène » d'un nouveau participant.

Analyse de la construction de la référence dans un texte

Seule l'analyse transphrastique est à même de rendre compte du phénomène de construction de la référence au sein d'une production textuelle. Elle permet de mettre en évidence les notions de cohérence et de cohésion textuelles. Pour illustrer le concept de cohésion textuelle, citons

²⁷ Les deux expressions *désignation rétrospective du destinataire du dit* et *lecture à rebours* ont été créées par nos soins.

²⁸ C'est nous qui soulignons.

Michael A. K. Halliday et Ruqaiya Hasan qui définissent ainsi ce concept : « The concept of cohesion is a semantic one; it refers to relations of meaning that exist within the text, and that define it as a text » (1976, 4). Cette cohésion va entraîner une dépendance sémantique entre différents éléments constitutifs du texte dont la réunion crée le signifié de l'extrait considéré : « What cohesion has to do with is the way in which the meaning of the elements is interpreted. Where the interpretation of any item in the discourse requires making reference to some other item in the discourse, there is cohesion » (1976, 11). Ce concept a ensuite été repris par les linguistes français Jean-Rémi Lapaire et Wilfrid Rotgé qui définissent le « principe de cohésion discursive » (1991, 222).

Cette cohésion discursive s'illustre dans l'énoncé suivant :

Sitting on the large stone that marked this spot was **a thin, white-haired man in a cloth cap, smoking his pipe**. [...]

'Just wondering, sir,' **he said**, as I approached, 'how fit your legs were.'

'I beg your pardon?'

The fellow gestured up the footpath. 'You got to have a good pair of legs and a good pair of lungs to go up there. [...] There's a nice little spot up there, a bench and everything. And you won't get a better view in the whole of England.'²⁹ (Ishiguro 1993, 25)

Dans le premier tour de parole du dialogue, l'incise *he said* contient le pronom personnel *he* dont le référent a été introduit dans le fragment de récit qui précède la prise de parole de l'homme. Le second tour de parole n'est pas introduit ; il peut être attribué au narrateur homodiégétique en vertu de l'alternance de la prise de parole entre deux participants à un acte énonciatif origine. Enfin, le dernier tour de parole est attribué à l'homme par un SC antéposé qui décrit la « mimo-gestualité »³⁰ de ce locuteur origine. L'occurrence de DD n'est pas introduite au niveau phrastique mais l'attribution énonciative s'effectue par l'intermédiaire du cotexte gauche dans lequel figure un SC.

L'on peut recenser l'évolution de la désignation du personnage dans cet extrait en étudiant la chaîne référentielle de ce personnage. Il est d'abord désigné par le SN *a thin, white-haired man in a cloth cap, smoking his pipe*, puis par le pronom personnel *he* et enfin par le SN *The fellow*. Ainsi, on peut vérifier que la création par un locuteur rapporteur d'un SC est fortement influencée par les choix antérieurs du locuteur rapporteur.

²⁹ C'est nous qui soulignons.

³⁰ Le terme *mimo-gestualité* est emprunté à Catherine Kerbrat-Orecchioni (1990, 146).

« Économie linguistique »³¹ en fonction de contraintes éditoriales

Un énoncé étant souvent grandement influencé par les conditions de sa production, les contraintes éditoriales peuvent infléchir le discours du locuteur rapporteur. C'est ce que l'on peut observer dans le cas d'un discours particulièrement contraint³² : le discours journalistique. Le nombre de caractères ou de signes étant une des contraintes majeures du genre, le journaliste aura souvent tendance à réduire sa production textuelle à l'information minimale et essentielle qu'il souhaite délivrer à son lecteur. Il applique, en quelque sorte, un principe d'« économie linguistique », lorsqu'il est amené à communiquer au lecteur plusieurs informations dans un nombre limité de signes.

L'énoncé suivant reproduit le titre d'un article de presse paru sur le site Internet du *Daily Telegraph* :

David Cameron: I'll deliver 'massive change' if elected³³ (Hennessy)

Seule l'attribution énonciative est présente dans le SC. L'on peut remarquer qu'un fragment seulement de ce qui tient lieu de discours cité est présenté entre guillemets ; ce qui laisse supposer qu'un travail de reformulation des propos de David Cameron a été effectué par le journaliste. Ainsi, le discours cité sous l'apparence d'une reproduction « fidèle » des propos du leader conservateur constitue en fait un énoncé hautement polyphonique dans lequel les voix d'au moins deux locuteurs s'entremêlent. L'opposition discours citant/discours cité dont il a déjà été question est une nouvelle fois prise en défaut dans cet énoncé dans lequel les contours des frontières entre discours citant et discours citant ne sont pas facilement identifiables.

Autonomie syntaxique mais subordination sémantique entre le SC et le discours cité

Grâce à l'approche transphrastique, un énoncé comme le suivant peut être analysé :

³¹ Cette expression est empruntée à André Martinet qui adapte en français un concept introduit par le linguiste George Kingsley Zipf dans l'ouvrage *Human Behaviour and the Principle of Least Effort* : « Le comportement linguistique sera donc réglé par ce que Zipf a appelé le "principe du moindre effort", expression que nous préférons remplacer par le simple mot "économie" ». [...] C'est l'économie linguistique qui est, en dernière analyse, responsable de l'existence même de l'articulation phonologique » (Martinet 2005, 71).

³² Le discours journalistique obéit, en effet, à diverses contraintes : contraintes formelles (nombre de signes limité, mise en page propre à un journal donné...), contraintes énonciatives (respect des usages de la profession, choix des termes employés en fonction du code déontologique de la presse...).

³³ Les gras sont de nous.

Kino had wondered often at the iron in his patient, fragile wife. She, who was obedient and respectful and cheerful and patient, she could arch her back in child pain with hardly a cry. She could stand fatigue and hunger almost better than Kino himself. In the canoe she was like a strong man. And now **she did a most surprising thing**.
“The doctor,” **she said**. “Go to get the doctor.”³⁴ (Steinbeck 1994, 10)

La phrase soulignée qui précède le discours cité peut être envisagée comme un fragment du SC qui annonce le DD. Même si l'acte de parole n'est pas explicite, une action du personnage féminin est envisagée et la prise de parole qui suit permet d'interpréter *a posteriori* le segment textuel qui précède le report de paroles au DD. L'incise *she said* qui constitue le discours citant suit le premier fragment de discours cité. Le second fragment de discours cité n'est pas introduit au niveau syntaxique. Par contre, le second fragment du SC qui se confond ici avec l'incise *she said* assure la mise en relation entre deux fragments de discours cité et une source énonciative. Il est donc légitime d'envisager que la portée du segment introducteur ne se limite pas aux frontières syntaxiques d'une phrase mais plutôt de considérer que cette portée est transphrastique. Le SC peut ainsi s'affranchir des limites de la phrase dans laquelle il est inséré, ce qui met en avant le lien sémantique qui l'unit aux deux fragments de discours cité qui l'encadrent.

Le SC comme support d'expression d'un phénomène acoustique

L'étude de notre corpus de recherche révèle que le SC peut être exploité par l'auteur à des fins de réalisation d'un phénomène acoustique présent dans l'acte énonciatif origine.

Soit l'énoncé suivant extrait du roman *Mrs Dalloway* :

“There it is,” said Rezia, twirling Mrs. Peters' hat on the tips of her fingers. “That'll do for the moment. Later ...” **her sentence bubbled away drip, drip, drip, like a contented tap left running**.³⁵ (Woolf 1966, 159)

Le SC, qui est souligné dans l'extrait précédent, sert de support descriptif de la réalisation acoustique de l'acte énonciatif origine, la répétition du mot *drip* mimant la réalisation sonore d'un robinet qui goutte. En cela, le SC n'a plus seulement la fonction de mise en relation d'un dit avec une source énonciative ; il est un élément essentiel dans les choix stylistiques faits par l'auteur pour décrire la musicalité d'un acte énonciatif.

À partir de l'étude de l'introduction du DD dans un corpus d'énoncés rassemblant des extraits de romans, de nouvelles et d'articles de presse, nous

³⁴ Les gras sont de nous.

³⁵ C'est nous qui soulignons.

avons tenté de montrer comment l'analyse linguistique et syntaxique traditionnelle de ces énoncés peut rencontrer des obstacles pour nommer et décrire les segments d'introduction du DD. Face aux clivages terminologiques et aux limites d'emploi du terme *incise* qui ont été mises en évidence, nous avons introduit un nouvel outil conceptuel apte à rendre compte de l'introduction du DD dans différents genres discursifs : le « segment contextualisant annonceur de DD ». Il ne s'agit plus d'effectuer une analyse d'une occurrence de DD se limitant à la dualité discours citant/discours cité mais bien de privilégier une approche transphrastique mettant au premier plan les notions de cohésion et de cohérence textuelles ; c'est-à-dire que l'analyse de chaque occurrence de DD est menée en prenant en compte son environnement cotextuel. Cette nouvelle approche permet alors d'analyser différents phénomènes comme la construction de la référence dans un texte ou les différents effets stylistiques mis en œuvre par un auteur.

Bibliographie :

1. Corpus de textes

a. Corpus de fiction

FORSTER, Edward Morgan, (1908) 1960. *A Room with a View*, London, Penguin Books.

ISHIGURO, Kazuo, (1989) 1993. *The Remains of the Day*, London, Faber and Faber.

LURIE, Alison, (1998) 1999. *The Last Resort*, London, Vintage.

STEINBECK, John, (1947) 1994. *The Pearl*, London, Penguin Books.

WOOLF, Virginia, (1925) 1966. *Mrs Dalloway*, London, Penguin Books.

b. Corpus journalistique

EDEMARIAM, Aida, 2009. "Martin McGuinness: 'All I can do is make the future better'." , *The Guardian*, 10 Oct. 2009
[<http://www.guardian.co.uk/theguardian/2009/oct/10/martin-mcguinness-interview>].

HENNESSY, Patrick, 2009. "David Cameron: I'll deliver 'massive change' if elected." , *telegraph.co.uk*, 3 Oct. 2009.
[<http://www.telegraph.co.uk/news/newstopics/politics/david-cameron/6257929/David-Cameron-III-deliver-massive-change-if-elected.html>].

HOLMES, Anne, 2008. "Stifling Tibetan voices." , *The Guardian*, 23 Aug. 2008.
[<http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2008/aug/22/tibet.china>].

2. Ouvrages et articles de référence

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Tome 2, Collection Sciences du Langage, Paris, Larousse.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1992. « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale* 55. 38-42.

BANFIELD, Ann, 1995. *Phrases sans parole : théorie du récit et du style indirect libre*. Trad., Cyril Veken, Paris, Seuil. (1982) Trad. de *Unspeakable Sentences: Narration and Representation in the Language of Fiction*, Boston (Massachusetts), Routledge & Kegan Paul.

BANFIELD, Ann, 1982. *Unspeakable Sentences: Narration and Representation in the Language of Fiction*, Boston (Massachusetts), Routledge & Kegan Paul.

- DE MATTIA-VIVIÈS, Monique, 2006. *Le discours indirect libre au risque de la grammaire : le cas de l'anglais*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- GOURNAY, Lucie, 2000. « Linguistique contrastive et narratologie : dit-il, he said... Ce que nous apprend l'analyse linguistique des énoncés en incise dans le discours direct sur la relation entre récit et discours direct », *Linguistique contrastive et traduction* 5, éd., Jacqueline Guillemin-Fischer, Gap, Ophrys.
- GREVISSE, Maurice, 1986. *Le bon usage : grammaire française*, éd., André Goosse, 12^e édition, Paris, Duculot.
- GREVISSE, Maurice, 1993. *Le bon usage : grammaire française*, éd., André Goosse, 13^e édition, Paris, Duculot.
- HALLIDAY, Michael Alexander Kirkwood and HASAN, Ruqaiya, 1976. *Cohesion in English*. English Language Series, New York, Longman.
- HANOTE, Sylvie, 2004. « Des introducteurs de discours aux indices de frayage », *Le discours rapporté dans tous ses états*, éd., Juan Manuel Lopez Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier, Paris, L'Harmattan. 538-548.
- HANOTE, Sylvie et CHUQUET, Hélène, 2004. *'Who's speaking, please?' : le discours rapporté*, Paris, Ophrys.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1990. *Les interactions verbales. Tome I*, Paris, Armand Colin.
- LAPAIRE, Jean-Rémi et ROTGÉ, Wilfrid, 1991. *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- MAINGUENEAU, Dominique, (1986) 1990. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas.
- MAROUZEAU, Jules, (1933) 1951. *Lexique de la terminologie linguistique : français, allemand, anglais, italien*, 3^e édition, Paris, P. Geuthner.
- MARTINET, André, (1955) 2005. *Économie des changements phonétiques : traité de phonologie diachronique*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- PONCHARAL, Bruno, 2000. « Problèmes de traduction posés par certains prédicats subjectifs au discours indirect libre », *Linguistique contrastive et traduction* 5, éd., Jacqueline Guillemin-Fischer, Gap, Ophrys. 1-31.
- ROSIER, Laurence, 1999. *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot.
- ROSIER, Laurence, 2008. *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.
- ZIPF, George Kingsley, 1949. *Human Behaviour and the Principle of Least Effort*, Cambridge (Massachusetts), Addison-Wesley Press.